



CULTURE, VISITE GUIDÉE ET/OU COMMENTÉE, VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON

Visite libre de la Collégiale Notre-Dame et son cloître

Le **20**SEPT. 14h00 - 18h00



Le cardinal Arnaud de Via fonde dans sa livrée un chapitre de chanoines auquel il lègue ses biens en 1336 ainsi que sa chapelle devenue l'église-collégiale Notre-Dame. En 1350, les chanoines font édifier le cloître et le beffroi.

Publié le 20/09/2026 -



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

■ *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*

■ *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*

■ *Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76